

LUSSAS

07 / France

Bulletin d'informations municipales

juin 2017



ÉDITO

Malgré un contexte difficile, la municipalité continue à œuvrer afin de trouver les fonds indispensables pour mener à bien les projets d'investissements, nécessaires à l'entretien et à la valorisation du patrimoine communal.

A mi-mandat, nous avons réalisé la majorité des engagements pris en 2014 et même davantage avec les travaux de réhabilitation de la salle du Blue Bar et la création de la chaufferie bois qui alimente à ce jour l'ensemble de l'école et du centre culturel.

Lussas conserve son dynamisme et sa vitalité !

Sa vie associative, riche et diversifiée soutenue par la municipalité y contribue largement.

Le dernier recensement de la population réalisé en 2016 fait apparaître une population de 1150 habitants.

Je tiens à souligner un fait marquant de l'année 2016, la venue d'Audrey Azoulay, ministre de la culture lors de l'inauguration de la plateforme numérique Tènk et la pose de la première pierre du bâtiment du village documentaire. Cette journée fera date dans l'histoire de notre village.

L'activité du documentaire lussassois est aujourd'hui reconnue et soutenue par les plus hautes instances de l'Etat. Il s'agit de la deuxième visite d'un ministre de la culture de deux gouvernements différents.

Parmi les projets phares de l'année 2017, se distinguent les travaux de mise aux normes en matière d'accessibilité dans nos établissements recevant du public dont vous prendrez connaissance dans ce bulletin.

Je tiens à saluer ici le travail mené par les élus pour l'établissement de plans d'actions pour ces mises en conformité.



Jean-Paul ROUX



L'ANNÉE 2016

Les réalisations

L'école

Les travaux sont principalement liés à la sécurisation des bâtiments scolaires devenue obligatoire au regard du plan Vigipirate-sécurité renforcée. Ils comprennent la mise en place d'une porte avec ouverture automatique par le biais d'un interphone à l'entrée principale. En complément, le long de la route de l'Echelette, les deux portails ont été remplacés et des grilles ont été posées. À cette occasion, une partie des piliers a été refaite par le service technique de la Mairie. La Municipalité a acquis des talkies-walkies dans le cadre de l'alerte plan particulier de mise en sécurité. (PPMS)

Sept volets roulants ont été installés. Les toilettes du premier étage ont été renouvelées. Côté matériel, un vidéoprojecteur et un ordinateur pour la salle des maîtres ont complété l'équipement de l'école.

Le centre culturel

Les travaux se sont terminés au début de l'été 2016. La réhabilitation de la salle du Blue bar donne des résultats très satisfaisant en matière d'amélioration thermique avec la toiture entièrement refaite et le remplacement de l'ensemble des menuiseries. La création de la chaufferie bois permet de chauffer tout le centre culturel et l'école. La nouvelle chaudière à plaquettes de bois fonctionne depuis le mois d'octobre. Nous rappelons qu'avec les économies d'énergie réalisées et compte-tenu que la chaudière de l'école, vieille de 30 ans devrait être remplacée, cet investissement pèsera très peu sur le budget de la commune.

Le logement communal

Le logement occupé par Jean Malla jusqu'en septembre 2016 a été entièrement rénové, en partie par le service technique de la Mairie. Il est occupé depuis le 15 décembre par une locataire de la mairie de Darbres qui nous avait sollicités pour loger sa locataire, le temps des travaux de réaménagement de son logement situé au-dessus de l'école.

Voirie

Au chemin de la Cambuse, dans le village, le tapis a été refait avec la création d'un ralentisseur. Un tronçon du chemin de la Roche a été rechargé et refait. Au chemin des Séveniers, la réfection d'un tronçon a été réalisée. Le chemin des Condamines, jusqu'à la maison Guigon ainsi que le chemin du Bas des Rieux a été rénové par un bi-couche. Des purges ont été faites au chemin du Moulinage. Au quartier de Mias, le pontet qui permet l'évacuation des eaux du ruisseau de Matraniade a été totalement refait. Enfin, en matière de lutte incendie, une borne à incendie a été posée sur la route de Mirabel.

Stade

Le décompactage est le sablage du stade ont été effectués. Le portail d'accès a été changé et des panneaux rigides ont été posés à la place du vieux grillage. Deux WC dont l'un pour personnes à mobilité réduite, ont été créés aux abords du stade.

Parking

A Eyriac, création d'un parking de 25 places au sud, chemin des Rieux et de 10 places au nord, chemin des Combasses.

De haut en bas : La vogue 2016 / L'ardéchoise 2016



LES PROJETS 2017

Station d'épuration

Les travaux prévoient le curage des boues du premier étage et le renouvellement du dispositif d'alimentation du bassin du premier étage.

Au poste de relevage « Pré-Vidal », un dispositif de dégrillage sera mis en place.

Cette opération est financée à hauteur de 25 % par le Conseil départemental.

Il est important de rappeler que notre station d'épuration par filtres plantés de roseaux est en fonctionnement depuis plus de treize ans et le résultat du traitement est toujours très satisfaisant. Ce système permet d'avoir un coût de fonctionnement très maîtrisé du fait qu'il n'y a pas de boues à faire traiter.

Enfouissement du réseau électrique

Une première tranche d'enfouissement du réseau ossature de 20 000 volts venant d'Aubenas s'arrête à ce jour au quartier Chabrol à Lavilledieu. Une seconde tranche de travaux a débuté dans le prolongement et continue en 2017 pour enfouir le réseau électrique desservant Lussas. Ces travaux se poursuivront jusqu'à Darbres.

Cette opération devrait résoudre les problèmes de microcoupures gênantes et largement dénoncées lors des réunions de quartier.

Déplacement du transformateur du Boulodrome

Nous avons profité des travaux nécessaires au le raccordement de la future résidence services et du bâtiment du village documentaire pour déplacer le transformateur de la place du Boulodrome, vers la place du Documentaire, qui lui fait face.

Ce transformateur a été habillé et prolongé par

un muret en pierres locales.

Dans le prolongement de cette opération, et notamment lors du raccordement électrique du village documentaire, nous avons prévu en simultané l'enfouissement des réseaux téléphoniques sur la route de Mirabel.

Travaux d'accessibilité des établissements municipaux

Pour respecter les obligations légales en matière d'accessibilité de ses établissements recevant du public (ERP) et de ses installations ouvertes au public (IOP) a été adopté un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) après l'étude réalisée en 2016.

Voici les sites concernés :

- 1 Mairie
- 2 Eglise
- 3 Ecole publique
- 4 Centre culturel
- 5 Bibliothèque, Cabinet médical.
- 6 Agence postale
- 7 Commerce multiservices
- 8 Maison du documentaire
- 9 Cimetière

A l'école, le projet concerne la réalisation d'un W-C. pour personnes handicapées dans l'ancienne chaufferie. Nous en profiterons pour créer deux W-C. supplémentaires et une petite buanderie.

Une plateforme élévatrice pour accéder à la terrasse du premier étage sera installée, ce qui va nous imposer de modifier l'escalier.

La terrasse sera remise à niveau pour rendre accessible la totalité du premier étage.

Les premiers petits travaux débiteront, à savoir la signalisation et la création de places de parkings.

Le montant estimatif du plan présenté s'élève à plus de 100 000 euros.

Jardin d'enfants

Comme prévu, un jardin d'enfants va être réalisé à l'automne 2017. Il sera installé dans le prolongement du boulodrome. Ce lieu dédié à la petite enfance pourra aussi devenir un espace convivial qui profitera aux anciens logeant dans la résidence services.

Une commission a été mise en place pour définir les besoins et suivre la réalisation.

Résidence services

L'instruction du permis de construire est en cours et les travaux devraient commencer début 2018.

L'amicale laïque

Par son action, l'amicale laïque de Lussas permet à tous les enfants d'accéder aux activités proposées par l'école. Grâce à son soutien financier, elle aide les enseignants à organiser des activités enrichissantes (classe de découverte au bord de la mer en juin, pour soixante-quinze enfants environ du CP au CM2). Elle participe aussi à l'achat de matériel.

L'amicale laïque organise des événements pour les enfants qui animent aussi la vie du village : le carnaval 2017 a été une réussite avec son défilé dans les rues de Lussas.

Pour terminer l'année scolaire, le 27 juin, la kermesse proposera un spectacle préparé par les élèves, des jeux sur le stade et une buvette.

Le bureau se compose de :

- Elodie Monaci, présidente
- Yanick Joanen, vice-président
- Pierre Séchet, trésorier
- Julien Biscara, trésorier-adjoint
- Jessica Savy, secrétaire
- Delphine Bourgeac, secrétaire-adjointe

Chacun peut aider l'amicale laïque en devenant amicaliste ou en faisant un don.

La bibliothèque

La bibliothèque municipale de Lussas est située à l'entrée du village, à côté du cabinet médical. Elle est animée par six bibliothécaires bénévoles : Paulette, Gilberte, Laure, Chantal, Catherine et Marie-Anne.

Elles vous proposent des rencontres avec des auteurs, des ateliers d'écriture, du théâtre. Les bibliothécaires reçoivent les enfants de l'école une fois par mois et se déplacent pour rencontrer les enfants de la maternelle.

L'école

Découvertes, sport, culture complètent l'apprentissage des 123 élèves de l'école de Lussas.



Le 30 mars, les CP/CE1 et les CM1 sont allés au Mont Gerbier des Joncs. Les CP/CE1 ont suivi le Chemin des sources et ont pratiqué le land art. Les CM1 ont rencontré Harold Guérin, un artiste en résidence au Parc Naturel des Monts d'Ardèche qui leur a fait découvrir l'art contemporain.

Du 12 au 16 juin, les enfants du CP au CM2 sont allés au Grau d'Agde à la découverte du milieu marin. Pendant ce temps, les maternelles passeront une journée dans la garrigue avec un intervenant de la FRAPNA pour observer « les petites bêtes » et découvrir ce milieu naturel.

Du 5 janvier au 23 mars, les élèves de CE1, CE2 et CM2 sont allés à l'Hippocampe, la piscine d'Aubenas. Au cours de ces 10 séances, ils ont appris à être à l'aise dans l'eau et les CM2 ont tous validé la compétence du savoir nager.

En juin, les enfants de CE2/CM1 ont pratiqué 6 séances d'initiation au kayak sur la base nautique d'Aubenas.

Les CE1 font une activité Qi Gong avec Gilberte Capponi le lundi matin.

Les rencontres sportives ont pour but de faire se rencontrer les élèves de CM2 avant le collège. Trois rencontres ont eu lieu en 2016-2017. Le 14 octobre, à Villeneuve-de-Berg les enfants ont fait du handball et un cross ; le 14 avril, à Lussas, athlétisme et pour les CM2, initiation au secourisme avec des intervenants qualifiés ; à Lavilledieu, le 23 juin, pétanque et initiation à la sécurité routière.

En musique, toutes les classes travaillent sur l'Amérique du Sud avec Élodie Hawson, l'intervenante en musique. Les enfants apprennent des chansons, dansent et tapent des rythmes qu'ils présentent à la fête de fin d'année.

Les CP/CE1 réalisent un film avec l'intervenante d'Ardèche Images, Esther Mazowiecki. Ils ont choisi de nous raconter le voyage d'une petite goutte d'eau. La projection a eu lieu le 8 juin à la salle de cinéma.

En partenariat avec la bibliothèque de Lussas, le 10 novembre, François Puzenat, un instituteur retraité est venu parler de la Guyane où il a enseigné pendant plus de dix ans dans un village wayana. Il en a rapporté de nombreux objets dont il a expliqué l'usage. Le matin, les enfants ont vu des films réalisés par François sur la vie du village. Ensuite, les CE2/CM1 ont travaillé dans leur classe sur un album, « Taliko, indien de Guyane » et les petits documents filmés de François illustrent bien ce récit. Le soir, les parents et les enfants étaient invités à voir un film réalisé il y a une dizaine d'années dans ce même village et ils ont pu observer les changements qui se sont produits en l'espace de vingt ans.

ACTIVITÉS

Lussas Slot Racing 07 Tennis

En piste depuis 2012 mais en activité depuis 2016, l'association avec ses 10 membres actifs, se consacre au circuit routier électrique sur piste plastique, une discipline qui fait évoluer des voitures électriques à l'échelle 1/32 et 1/24 sur une piste plastique, l'ensemble piloté à l'aide d'une manette.

Notre association basée à Lussas, propose régulièrement, depuis deux ans, des rencontres découverte, « A fond les manettes » à la salle des fêtes, brocante de l'ASSE, Rallye Monte-Carlo historique à Valence, rencontre sportive handisport à Montélimar, rallye d'Ardèche, miniature à Aubenas, Slot day à Privas... Nous faisons tout pour accueillir le public et lui faire découvrir ou redécouvrir le circuit électrique.

Cette année a eu lieu à Lussas, la première rencontre interclub organisée entièrement par le LSR07 durant laquelle 8 équipes de 2 joueurs ont couru pendant 6 heures sur deux circuits de 4 pistes chacun.

Un grand succès, on s'est tous donné rendez-vous l'année prochaine pour remettre ça.

L'avenir, proposer des rencontres et des courses, tous âges confondus, avec les nouveaux joueurs du village, fidéliser et créer une équipe jeunes, créer une « Team course » pour les championnats interclubs, continuer à développer nos déplacements pour faire découvrir notre passion.

Venez nous retrouver et « Sloter » avec nous.

Contact : Frédéric MALIS – lsracing07@yahoo.com

L'Association du Tennis de Lussas, depuis 3 ans, permet à tous les joueurs et joueuses, jeunes et adultes d'accéder au terrain de la municipalité.

L'association dispose d'une infrastructure refaite entièrement par la commune il y a 3 ans, qui permet aujourd'hui d'accueillir une trentaine de joueurs dans des conditions optimales. Filet neuf, revêtement de qualité, éclairage pour les nocturnes, enceinte fermée, proximité en étant au cœur du village et accessibilité à tous en proposant des abonnements modulables et à la portée de chacun. Cette année nous allons mettre en place des rencontres amicales pour le printemps prochain et proposer des cours collectifs.

Nos abonnements à l'année :

25 euros individuel (+5 euros pour un invité)

40 euros famille (+5 euros pour un invité)

Contact : Jean-Sébastien HALLE, Christian ROTTIER, Frédéric MALIS : atlussas07@gmail.com



ASSOCIATION DE CHASSE

A.C.C.A. de Lussas

L'A.C.C.A de Lussas comprend une soixantaine d'adhérents.

L'association se compose ainsi :

Daniel Boyron, président

Alain Giraud, vice-président

Nathalie George, trésorière

Didier Bourgeac, secrétaire

Cinq autres membres font partie du Conseil d'administration :

Renaud Vincent, David Boyron, Roger Maillet, Gilbert Roussel et Pascal Arsac.

L'association consacre une partie de son budget à la protection des cultures (environ 1 000 euros chaque année). Achat de piquets, isolateurs, fils et postes électriques de clôture mis à la disposition des agriculteurs lussassois.

Depuis le 1^{er} août 2016, soixante-cinq journées de chasse au sanglier ont été réalisées afin d'en limiter le nombre.

Cinquante et un sangliers, huit chevreuils et quinze renards ont été prélevés sur la commune au cours de ces battues. Les lièvres, lapins, perdrix, faisans et bécasses font le bonheur des chasseurs adeptes du petit gibier.



Chaque année à la mi-juin, l'A.C.C.A organise un repas pour récolter des fonds. C'est l'occasion pour nous d'accueillir des personnes étrangères à la chasse afin de partager un moment de convivialité autour d'une paëlla ou d'un couscous.

C'est avec plaisir que les membres de l'association vous accueilleront.

CADENCES COIRON

Musiques au cœur

Plus de trois années déjà que les bénévoles de Cadences Coiron collent des affiches cinq ou six fois par an sur les vitrines et les arbres de Lussas, accrochent des banderoles aux terrasses et des clefs de sol dans les arbres.

À l'origine de cette association, quelques Lussassois passionnés de musique. Leur projet : proposer, tout au long de l'année, aux habitants du village et des alentours, des soirées conviviales et culturelles. Ils créent ainsi un lien entre cinéma documentaire et musique, valorisant des musiciens émergents ou confirmés, et donnent la part belle aux produits locaux. Appelées *ciné-concerts*, les soirées en trois volets (un film, un repas selon le thème proposé, un concert) depuis novembre 2013, en sont à leur 15^e édition.

Ainsi, en 2016, vous avez goûté aux musiques du nord du Brésil, à celles des polyphonies bulgares, aux arpèges de la harpe gréco-celtique. Nous vous avons aussi proposé le Carnaval de Rio, un road-movie roumain, la belle histoire d'un trompettiste de génie, Ibrahim Maalouf.

2016 a été aussi l'année de la première *Barrutla* (photo) en Ardèche méridionale : trois jours de balade, au rythme des polyphonies occitanes et des ânes, de Rosières à Uzer via Balazuc. Elle a été aussi l'année de la première *Faites de la Musique* de Lussas : 70 musiciens ont enchanté, par leur talent et leur passion, près de 300 personnes.

2017 : bien sûr, de nouveaux ciné-concerts, en avril, sur le choix de la nature, celle qui nous entoure, du plateau de Jastres à celui du Coiron, à l'automne sur des thèmes surprise, et

le **dimanche 18 juin prochain, la deuxième édition de la *Faites de la Musique***. Comme en 2016, elle se déroulera à l'ancienne, c'est à dire en acoustique de préférence, ouverte à tous, chanteurs, musiciens amateurs et professionnels, solos, duos, groupes, dans le village, pour une vraie fête de partage de la musique.

Agenda de l'automne 2017

Octobre

Ciné-concert, musique d'Iran

Novembre

Les voyages d'Ulysse

Festival Harpes et musiques du monde

Décembre

Ciné-concert Québec



LES MARCHEURS

Bon pied, bon œil

Les Lussassois aiment marcher... C'est ainsi que depuis de longues années ils se regroupent le dimanche pour un après-midi ou une journée de jolis moments de partage sur nos sentiers ardéchois, toujours dans la joie et la convivialité.

Des évènements festifs jalonnent cette activité sportive : début janvier c'est très nombreux qu'ils se retrouvent pour la traditionnelle soirée galette.

Au printemps, un séjour randonnée est organisé. Durant quatre jours ils partent à la découverte d'autres horizons (Dordogne, Savoie, calanques). Cette année ils ont choisi Najac et ses chemins aveyronnais.

Grâce à l'investissement de chacun, un barbecue annonce joyeusement un repos estival bien mérité.



L'ACTUALITÉ DOCUMENTAIRE

Tënk

Tënk la plateforme créée à Lussas et dédiée au documentaire continue son développement .Dix mois après son lancement, Tënk compte 4000 abonnés, une quinzaine de salariés et des médias partenaires tels que Médiapart, Arrêt sur Image et France Culture

Chaque semaine, huit films environ sont mis en ligne et analysés pour guider le public. Derrière ce travail se cache un groupe actif et passionné dont nous découvrons les visages et les prénoms : Chloé, Florence remplacée par Célia, Roxanne, Steven, Alex, Jean-Marie, Caroline, Aubierge, Aurélie, Pascal, Madeline, Pierre, Benjamin, Sylvain et Manon.

États généraux 2017

Les Etats généraux auront lieu du 20 au 26 août.
29^{ème} édition !

Comme chaque année vous pourrez assister à des séances plein air, à des projections chez l'habitant et dans les villages alentour.

Un tarif préférentiel sera mis en place pour les Lussassois.



LE FOYER RURAL

En 2017, le Foyer Rural a fêté ses 60 ans. Cet anniversaire fut l'occasion de nombreuses manifestations début mai : spectacle musical, conférence, défilé de mode des années 70-80 suivi d'un bal et bien sûr les démonstrations des activités sportives proposées par l'association.

Mais revenons un peu sur l'histoire du Foyer rural.

En 1957, le foyer rural est créé à l'intention des jeunes et moins jeunes de la commune. Il s'agissait de permettre l'organisation d'assemblées syndicales, mutualistes ou coopératives mais aussi de pouvoir organiser des conférences, des activités physiques ou éducatives, susceptibles d'améliorer et de renforcer la solidarité, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide des habitants.

Il fallait un bâtiment pour abriter ces activités et un dossier présenté à la fédération nationale des Foyers ruraux a permis l'obtention d'une subvention du Ministère de l'agriculture de 25% en 1961. Les travaux seront achevés en octobre 1963. Toutes les associations du village adhèrent au Foyer rural chargé de la gestion du bâtiment.

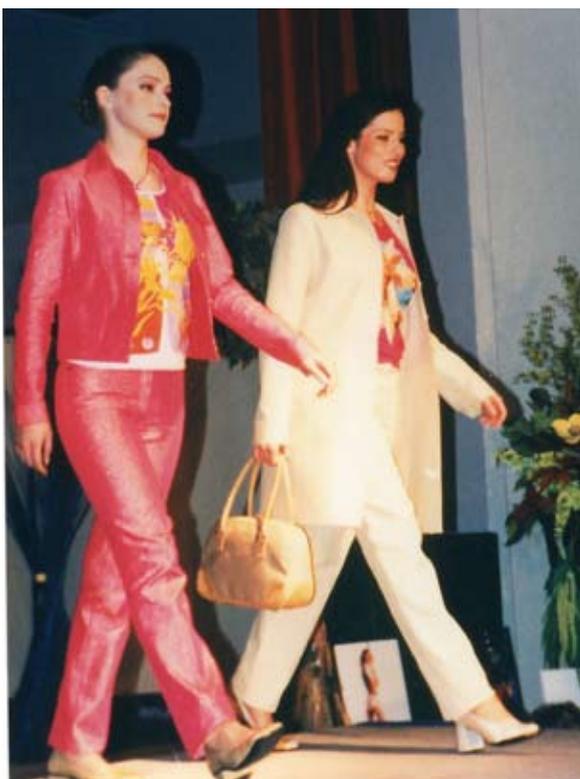
La 2 janvier 1964 a eu lieu le premier loto et fin janvier cette salle, unique dans les environs accueillera son premier bal qui ne sera pas le dernier ! En effet, tour à tour les différentes associations organisent leur bal qui attire bien souvent 400 à 500 personnes. Avec l'émission Inter Danse, retransmise sur France Inter, les participants seront plus de 1000. Ces bals génèrent les finances nécessaires à l'entretien et au fonctionnement du bâtiment, à l'achat de matériel.

Dans les années 70, les bals perdent peu à peu leur suprématie et la salle s'oriente vers les fêtes familiales ou rurales. Puis, au début des années 80 avec le festival de cinéma, de nouveaux locaux viennent juxter le Foyer rural : salle de cinéma, foyer des anciens, foyer des jeunes et salle polyvalente.

A partir de 1990, chaque année le défilé de mode a permis aux boutiques des environs de présenter leurs modèles. Au cours de cette série de 14 défilés, le public lussassois a pu apprécier des animations variées, des jeunes virtuoses de l'accordéon, chanteurs, chanteuses mais aussi la présence de gagnantes de concours de beauté comme Miss France 1996.

En 1991, le foyer rural de Lussas est à l'origine de la création de la fédération départementale des foyers ruraux de l'Ardèche. Le 2 juillet 1995, le foyer rural accueille l'Assemblée générale de la fédération nationale du sport en milieu rural soit environ 160 à 180 personnes. L'année suivante, une équipe d'animateurs sportifs est venue de l'île de la Réunion pour s'initier au franc balle.

En 1997 de gros travaux de rénovation de la salle étaient nécessaires mais impossibles à assumer par les finances de l'association. La municipalité a alors pris à sa charge le bâtiment, le foyer rural restant fidèle à sa vocation éducative. Le Foyer rural est ainsi devenu une couveuse permettant au fil des ans l'éclosion d'activités nouvelles : ping pong, gymnastique, tricot, Qi gong, couture, country, Zumba, Karaté, Kendo, Pilates... Aujourd'hui ce sont 25 heures de cours par semaine donnés par 8 intervenants salariés ou bénévoles, tous diplômés dans leur discipline. En moyenne, 230 Lussassois ou habitants des communes voisines adhèrent au Foyer rural. Des fêtes conviviales : rencontres sportives, concours de belote et Fête de la soupe rythment l'année.



LA VIE DU VILLAGE

Les secours : l'affaire de tous



En Ardèche, la distribution des secours repose actuellement sur 2556 personnes (2354 sapeurs-pompiers volontaires – 145 sapeurs-pompiers professionnels – 57 agents relevant des filières administratives et techniques) qui assurent la sécurité des 365 479 ardéchoises et ardéchois et des milliers de touristes qui nous visitent.

Repartis en 72 centres d'incendie et de secours et disposant de plus de 600 véhicules d'interventions, les sapeurs-pompiers ardéchois ont réalisé l'an passé 27 051 interventions dans les domaines suivants :

- secours aux personnes
- accidents routiers
- incendies
- opérations diverses (pollutions, inondations, services de sécurité...).

La commune de Lussas dispose d'un tel centre d'incendie et de secours qui défend 4 communes du canton et un peu plus de 2300 habitants. Il a réalisé l'an passé 54 sorties (soit un peu plus d'une par semaine) et effectuée en moyenne plus de 80 interventions par an.

Aujourd'hui pour réaliser ces interventions, l'effectif du centre d'incendie et de secours de Lussas se compose de 16 sapeurs-pompiers

volontaires qui, en dehors de leurs activités professionnelles voire même pendant celles-ci (avec l'accord de leur employeur), consacrent une partie de leur temps à défendre leurs concitoyens.

Cet effectif est insuffisant. Aujourd'hui, l'incendie, l'accident et l'urgence vitale ne peuvent plus seulement être l'affaire des autres.

Alors si vous avez entre 16 et 50 ans, homme ou femme, habitant dans un rayon géographique d'environ 8 kilomètres du centre d'incendie et de secours, venez nous rejoindre.

Nous avons aujourd'hui besoin de vous et vous aurez peut-être demain ... besoin de nous.

Pour tout renseignement, il vous est possible de contacter le lieutenant Philippe Bourgeac au 06 24 74 88 84 ou de nous rendre visite au centre d'incendie et de secours.

Environnement et incivilités

Voici ce que découvrent le lundi matin les employés municipaux, suite aux incivilités de certains au point de collecte à la sortie du village :



Il s'agit là d'un manque de respect pour nos employés municipaux et pour les agents de collecte. Cet espace n'est pas une déchetterie ! Voir à la page des renseignements pratiques pour les coordonnées et les heures d'ouverture de la déchetterie de Villeneuve-de Berg.

Rappel de la loi : ces incivilités sont passibles d'une amende allant jusqu'à 150 euros.

UN PEU D'HISTOIRE

Les oppidums de Jastres

Deux ensembles fortifiés se trouvent sur le plateau des Grads, ou de Jastres, au bord de la falaise qui domine l'Ardèche et la plaine d'Aubenas, constituant ainsi un poste d'observation naturel de l'axe de circulation qui longe le pied des Cévennes. Ils sont situés sur la voie cévenole, réutilisée à l'époque romaine, qui reliait la vallée du Rhône, depuis le Teil, au massif central, par Alba, Jastres puis le col du Pal au dessus de Montpezat.

Sur la partie la plus élevée du plateau, Jastres sud est un grand enclos de 12 ha, protégé par un rempart rectangulaire, sans tours, dont la fonction défensive est claire. Comme à Jastres nord, de nombreuses balles de jet y ont été retrouvées, avec des boulets de catapulte. Il ne s'y trouve aucune trace d'habitat permanent. Il constituait vraisemblablement un lieu de refuge en cas de menace pour la population des environs, qui pouvait s'y réfugier avec ses troupeaux et en défendre l'accès. Sa construction remonte au début du Ier siècle avant notre ère, donc contemporain des deuxième et troisième états du rempart de Jastres nord.

Le rempart de Jastres nord a été dégagé grâce à des campagnes de fouilles archéologiques entreprises en 1974 et menées à bien par

l'équipe de Claude Lefebvre (université de Metz) au cours de dix-huit campagnes d'été. Le rempart est renforcé par sept tours et sa hauteur dépasse encore cinq mètres au point le plus élevé. Il barre l'éperon constitué par la falaise surplombant l'Ardèche à l'ouest et le ravin qui le borde à l'est, et délimite une superficie de 9 ha, protégeant un habitat permanent de type urbain. Trois remparts successifs ont en fait été construits à cet emplacement.

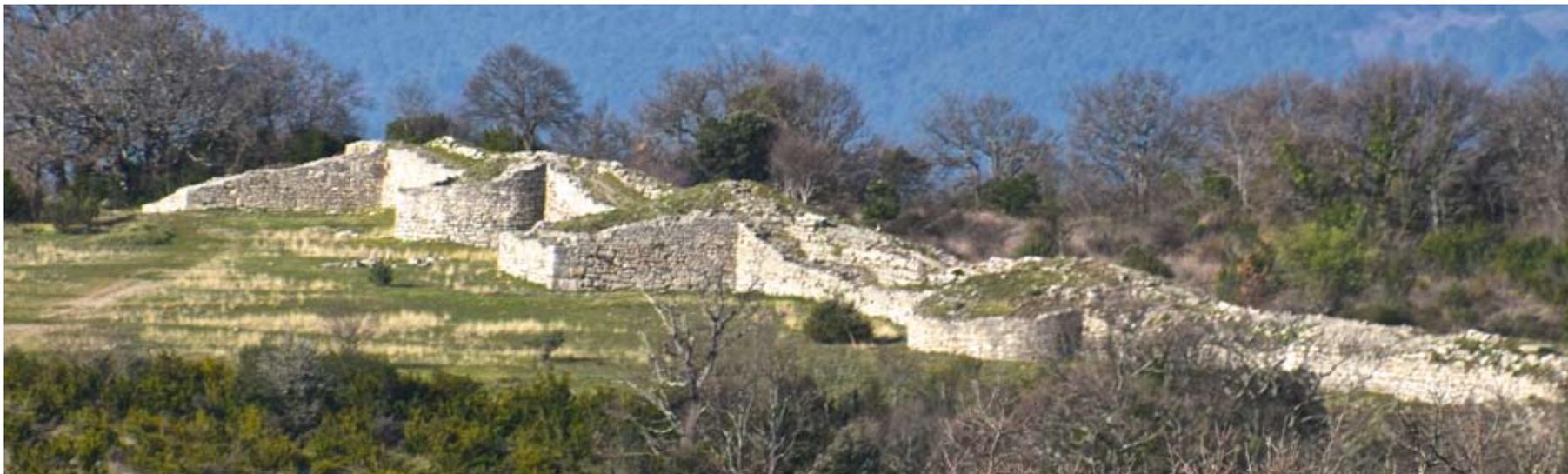
Le premier mur (JN1), sans tour ni mortier, date du IIe siècle avant notre ère, avant la conquête de la région par Rome (121 avant notre ère, victoire de Fabius Maximus qui détache les Helviens de l'hégémonie arverne). Il est aujourd'hui arasé et ne se distingue qu'à l'intérieur du périmètre actuel.

Le second mur (JN2) construit en gros appareil de blocs réguliers possédait des tours carrées accolées au rempart et suit un tracé permettant d'englober un périmètre plus vaste que le précédent (la surface protégée par le rempart passe de 7 à 9 ha). Il a été construit dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère, à l'époque où des chefs helviens étaient devenus des alliés de Rome, alors que les tribus gauloises indépendantes du Massif Central ou des Cévennes lui restaient hostiles jusqu'à leur dernière défaite lors de la Guerre des Gaules (58 à 52 av. J.-C.). Ce site fortifié avait pour but la protection des Helviens contre ces tribus, notamment les Gabales. Sa porte for-

tifiée de type militaire (en *clavicula*) est très particulière et représente une caractéristique unique parmi les oppidums du midi.

Le troisième rempart (JN3, qui est l'état actuel) a été construit au milieu du Ier siècle avant notre ère ; il s'adosse au deuxième (JN2) pour constituer un large mur contenant trois parements, le parement médian étant celui de JN2. Il est caractérisé par une alternance de tours rondes et de tours rectangulaires. Les deux remparts accolés sont maçonnés au mortier selon des techniques originales. Ils protègent un habitat permanent de type urbain. La ville est abandonnée au début du premier siècle, à l'époque de la fondation d'Alba, au moment où l'évidence de la paix romaine explique l'abandon des sites fortifiés de hauteur. C'est ce troisième état qui donne au site son allure monumentale encore visible aujourd'hui avec l'alternance de ses tours rondes et de ses tours carrées. Ces tours, creuses, étaient couvertes d'une toiture de tuiles et l'on y accédait par une porte donnant sur le chemin de ronde, en dessous du niveau d'arasement actuel. Au-delà d'une évidente fonction militaire qui est celle du rempart JN2, la construction de JN3 répond sans doute à une fonction de prestige : manifester la présence d'une autorité politique que Rome a pu vouloir récompenser de son appui lors de la guerre des Gaules.

Michel Boyer



Le chemin de la Cambuse

Ancien chemin de Lussas à Darbres, mentionné « de Lussas à la Mothe » sur le cadastre de 1813, il est celui qui, sur le plan ci-contre, part de la place de l'église ancienne en direction du nord et rejoint la route de Darbres un peu avant le cimetière.

La cambuse était le nom donné par Jean Bruyère (père d'Yvonne Chazot) à la remise qui lui servait, au XXe siècle, d'atelier de tailleur de pierre, non loin de leur maison achetée par Alphonse et Mimi Espic après le décès de Jean Bruyère en 1959. La cambuse constitua le noyau contre et sur lequel Yvonne et Michel Chazot construisirent leur maison actuelle, à l'ouest du chemin désormais dénommé « de la cambuse ».



LE BUDGET

Point financier 2016

Inscrit dans un contexte particulièrement contraint, le bilan budgétaire de l'année 2016 se solde malgré tout positivement et dégage un excédent de fonctionnement de 115 738€.

Cet excédent à peu près identique à celui des années précédentes est d'autant plus satisfaisant au regard des dépenses imprévues auxquelles la commune a dû faire face, notamment la réfection totale d'un logement communal à l'ancienne gendarmerie et des travaux importants de sécurisation à l'école primaire liés au contexte d'état d'urgence.

Poursuivre les investissements.

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour l'année 2016 à 587 214€.

Ces dépenses se justifient essentiellement par les travaux de réhabilitation à la salle du blue bar, à la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Aujourd'hui l'ensemble du centre culturel et de l'école est chauffé aux bois et nous permettra dans l'avenir de maîtriser nos dépenses d'énergies qui représentent un poste important en section de fonctionnement.

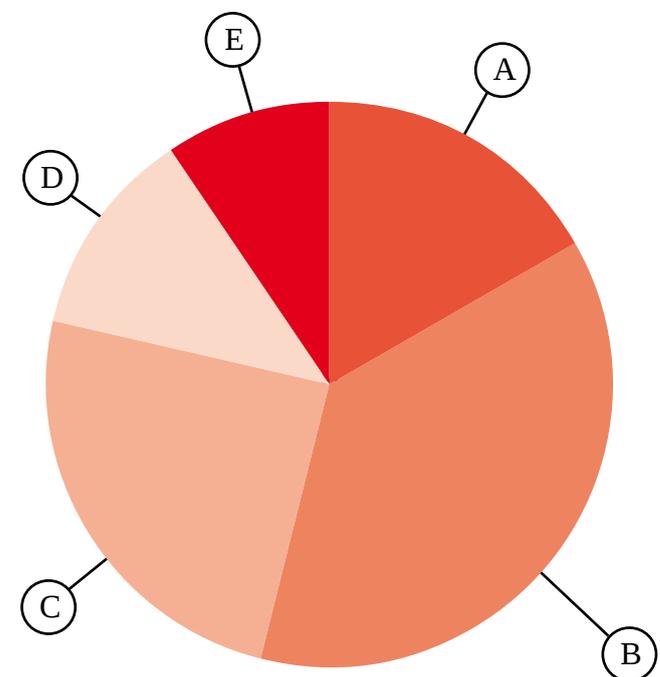
Ces économies nous permettront de rembourser l'emprunt contracté d'un montant 200 000€ nécessaire à cet investissement. Il est essentiel de souligner que ces travaux de réhabilitation ont bénéficié de subventions à hauteur de 75%.

En outre, un budget de 55 000 € a été affecté à la voirie pour l'année 2016 : (réfection du chemin de la cambuse avec création d'un ralentisseur, réfection du tapis du chemin du bas des Rieux, réfection du pontet de Matraniade...).

La volonté de la municipalité confirme une nouvelle fois son souhait de ne pas augmenter les taux d'imposition, de maîtriser ses charges de fonctionnement et de continuer à investir pour maintenir les services nécessaires à la population et améliorer sa qualité de vie.

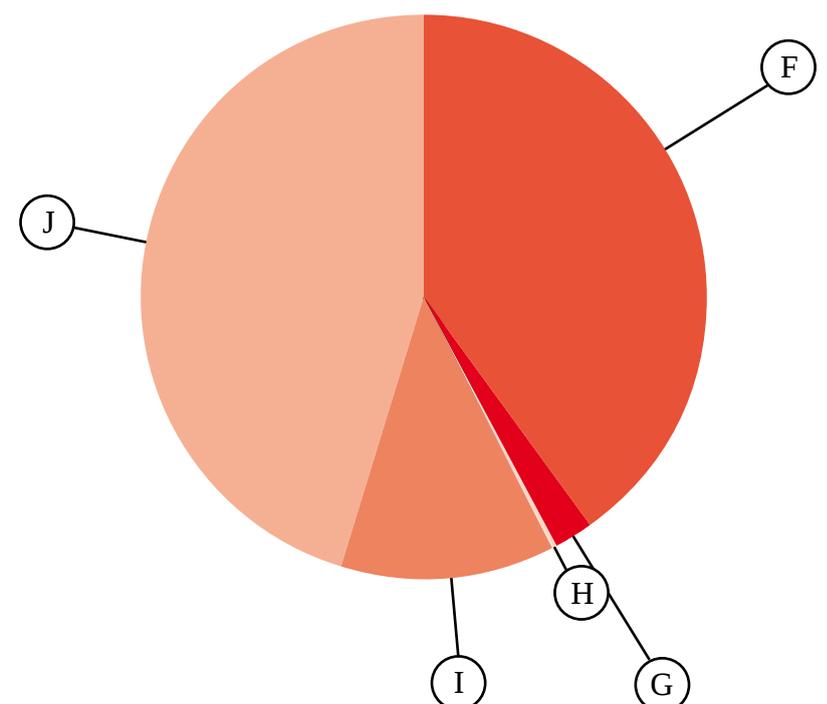
Dépenses réelles de fonctionnement et annuité de la dette : 737 512€

- A - excédent reporté en investissement
115 738€
- B - frais de personnel
260 753€
- C - charges à caractère général
213 370€
- D - charges de gestion courante
78 972€
- E - annuité de la dette
68 679€



Recettes réelles de fonctionnement : 729 448€

- F - dotations État et Département
278 624€
- G - produits de gestion courante
14 972€
- H - produits financiers exceptionnels
2 504€
- I - produits de services
89 796€
- J - impôts et taxes
351 616€



BERG & COIRON

Dans cette période où les périmètres des intercommunalités ont été remis en cause par la réforme territoriale, notre communauté de communes s'est adaptée et continue de répondre aux nouveaux besoins de ses habitants. En effet, la communauté de communes Berg et Coiron reste très active malgré toutes les difficultés qu'elle doit affronter. Elle continue de mener des projets, de réaliser des actions et de participer à la construction d'équipements d'envergure.

Berg et Coiron à 13 communes. Nos contours changent

Depuis les derniers jours de 2016, Berg et Coiron compte une commune en moins, Lavilledieu qui a rejoint la Communauté de communes du bassin d'Aubenas.

Quelles conséquences pour les habitants ? Les premiers concernés sont les habitants Lavilledieu : Berg et Coiron ne peut plus intervenir sur leur commune ce qui se traduit par l'arrêt des services de la Communauté de communes aux Villadéens.

Avec ce nouveau périmètre, les maires restent tournés vers l'avenir et gardent la ferme intention de poursuivre la politique menée depuis treize ans. Animés par la volonté de maintenir la qualité des services, ils veulent rester des élus de proximité à l'écoute des habitants, tout en tenant compte des particularités de Berg et Coiron : ruralité, place de l'agriculture, adaptation des services aux besoins des habitants, soutien aux initiatives locales...

Le centre de loisirs a déménagé à Lussas

Pour les habitants des 13 communes, un changement majeur à noter : dès la rentrée de janvier, l'accueil de loisirs intercommunal a quitté Lavilledieu pour Lussas. Ainsi, les enfants sont désormais accueillis chaque mercredi après-midi ainsi que pour les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été, dans les locaux de l'école de Lussas.

Les bureaux administratifs, la directrice, Françoise Herpin et les agents permanents



ont été installés au siège de la Communauté de communes, Hôtel Malmazet à Villeneuve-de-Berg.

Les coordonnées des services restent les mêmes :

04 75 94 31 43

centredeloisirs@bergetcoiron.fr

Village documentaire de Lussas. Du projet culturel au projet économique

L'opération d'envergure menée actuellement pour le développement du Village documentaire va sans doute changer la vision des Berg et Coironnais ! Avec la venue à Lussas, en août 2016 d'Audrey Azoulay, Ministre de la culture, c'est une nouvelle étape dans la reconnaissance de ce projet qui a été franchie.

Au-delà du projet culturel, c'est un vrai plus économique que va apporter la construction d'un nouveau bâtiment par la Communauté de communes. Débuté en juin 2016 avec une ouverture prévue début 2018, ce bâtiment doit permettre d'augmenter le nombre d'emplois et

par conséquent d'asseoir le développement économique de notre territoire.

Le chantier en chiffres : 18 mois de travaux pour une construction 2500 m² ; 3 millions d'euros de travaux dont 2,1 millions financée par l'État, la Région et le Département.

Habitat

Une nouvelle OPAH pour vous aider à financer vos améliorations d'habitat.

Depuis février dernier une nouvelle opération d'amélioration programmée de l'habitat a débuté. Cette démarche permet d'aider les propriétaires à financer les améliorations, notamment énergétiques de leur logement. Pour tout renseignement :

Bertrand Gusella 04 75 94 07 99

ÉTAT CIVIL 2016

Naissances

12-05-16 AYGON Lola, Marie, Élise
12-05-16 AYGON Thomas, François, Louis
22-01-16 BOIRON Clara, Elodie
26-05-16 BRUN Charles, Louis, Gérard
03-06-16 BRY Milla
19-07-16 DÉCRET Gaël, Jean, Joseph, Marty
04-04-16 GABRIELLI Jeanne
19-07-16 GALLAND Hortense, Louise
20-05-16 VALETTE Noé, Côme

Mariages

16-04-16 DÉCRET Laurent et CURINIER Anne, Flavie
10-12-16 GAZUT Rafael, Jean et BRIEND Lucie, Hélène, Marie
11-06-16 HUMBERT Mathieu, Claude, Freddy et JOLY Aurélie
6-08-16 LAINÉ Antoine et SIGAUD Laetitia, Géraldine
12-07-16 PLACIDE Mathieu et CAUJOLLE Émilie, Annick, France
4-06-16 VAPILLON Laurent, François-Pierre et JOUVE Aurélie, Yasmine
28-05-16 VOLLE Sébastien, Louis, Maurice et PINHEIRO Claudia

Décès

16-02-16 AMBLARD Solange, Noémie
10-06-16 BALME Paul
23-04-16 CHAMBON Denise, Marthe épouse BOURGEAC
10-04-16 CHAMBRAUDÈS Simone, Andrée veuve GUILHON
29-09-16 FERRATO Marie-Jeanne, Marguerite épouse NÈGRE
31-12-16 GHIONE Maddalena, Giovanna, veuve VALLIER
23-01-16 GRANGE Noël, Jean, Joseph
3-09-16 MALLA Jean
28-08-16 ROUZIER Marc, Noël, Charles
9-02-16 SABATIER Marylaine, Gabrielle, Emilie

LA VIE ASSOCIATIVE

Vie du village

Les Amis d'Eyriacus

Marie-Cécile Jouve / 04 75 54 21 77

L'Amicale laïque

Elodie Monaci / 04 75 37 69 27

Anciens combattants

Raymond Lavigne / 04 75 94 22 24

L'Association de chasse

Daniel Boyron / 04 75 94 28 04

Le comité des fêtes

Isabelle Pouzache / 04 75 94 26 40

Le foyer des anciens

Andrée Lucciani / 04 75 94 20 80

L'Ardéchoise

Daniel Hauton / 04 75 87 16 15

Lussas Slot Racing 07

Frédéric Malis

lsracing07@yahoo.com

Sport

La boule lyonnaise

Gérard Jouve / 04 75 94 22 70

Le Foyer rural

Laurent-Marc Méallares / 04 75 94 23 90

La Pétanque marseillaise

Joseph Patrick / 04 75 94 26 64

Les Randonneurs

André et Brigitte Jean / 04 75 87 17 70

L'Union Sportive de Lussas

Guillaume Jouve / 04 75 94 22 88

L'Association tennis

Christian Rottier / 06 05 55 51 30

Musique

La Grange aux arts, chorale

Patrick Partouche / 04 75 52 49 15

Culture

Ardèche Images

Nicole Zeizig / 04 75 94 28 06

Cadences Coiron

06 07 32 44 70

www.cadences-coiron.com

Sauvegarde du plateau de Jastres

Michel Boyer / 04 75 94 21 93

Art de vivre

Le moindre geste - Vinyasa yoga

Sophie Marzec / 06 07 61 05 94

lemondregeste@gmail.com

Yoga

Nadine Vigouroux / 04 75 93 45 95



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et vendredi de 13h à 18h.

Tel : 04 75 94 20 06

Courriel : mairie@lussas.fr

Le maire est à votre disposition sur rendez-vous.

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Contactez la mairie pour prendre rendez-vous.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 2001 doivent venir se faire recenser à leur date anniversaire.

Agence postale

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Tel : 04 75 87 54 67.

Boîte postale extérieure levée du lundi au vendredi à 13h.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi de 16h à 18h, mardi et samedi de 10h à midi.

Tel : 04 75 37 51 63.

Courriel : bibliothequedelussas@orange.fr

Responsable : Paulette Monnier.

Ecole communale

Ecole maternelle et primaire : les inscriptions se font en mairie dans un premier temps puis auprès de la directrice Isabelle Eyrolet le jeudi.

Tel : 04 75 94 27 12

Courriel : ce0071137@ac-grenoble.fr.

Cantine

Commande des repas d'une semaine sur l'autre par inscription auprès de l'école.

Garderie

Horaires d'ouverture : tous les matins de 7h30 à 8h30 et tous les soirs de 16h30 à 18h30.

Renseignements en mairie.

Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le matin.

Dans le village, la collecte s'effectue deux fois par semaine durant toute l'année (lundi et vendredi).

Dans les écarts, deux fois par semaine durant la saison estivale (lundi et vendredi) et le lundi seulement le reste de l'année.

Tri sélectif

Chaque ménage doit effectuer le tri nécessaire.

Pour obtenir une poubelle et pour toute question concernant la collecte des ordures ménagères et les bacs jaunes, vous pouvez contacter la communauté de communes au 04 75 38 64 73.

Déchetterie

Située à Villeneuve de Berg, entre le nord du bourg et le rond-point des Pommiers, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h30 et le mercredi après midi de 13h30 à 17h15.

Pour toute question, vous pouvez contacter le SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

Santé

Cabinet médical, route de Lavilledieu.

Médecin : Docteur Philippe Lainé.

Tel : 04 75 94 26 41.

Ostéopathe, quartier Maisonneuve.

Gwénaëlle Guérin Tel : 04 75 88 58 47.

Cabinet d'infirmier(e)s :

Bertrand Rebaud & Agnès Mounier

Tel : 04 75 35 26 64.

Autres services

Consulter la page de la communauté de communes Berg et Coiron : www.bergetcoiron.fr.

Animaux errants

Tout chien ou chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Les infractions sont passibles d'amende.

Directeur de la publication : Jean-Paul Roux
Réalisé par la commission communication
du conseil municipal
Crédit photo : Catherine Boyer
Imprimé par les imprimeries Fombon - Aubenas

